



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2014

Préavis N° 03/2013

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE _____	1		
COMPTES DE FONCTIONNEMENT			
RECAPITULATION PAR DIRECTION _____	1		
600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION			
6000 Autorités et personnel _____	2		
6001 Biens, services, marchandises _____	2		
6002 Loyers _____	3		
6003 Réceptions et manifestations _____	3		
6004 Honoraires et prestations de services _____	3		
6005 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	3		
6007 Intérêts passifs _____	3		
6008 Amortissements _____	3		
6009 Aides et subventions _____	4		
6011 Attribution aux fonds de réserve _____	4		
6020 Revenus, ventes et prestations diverses _____	4		
6022 Remboursements de tiers _____	4		
6024 Autres recettes _____	4		
6025 Participations des communes _____	4		
6028 Prélèvements sur fonds de réserve _____	4		
605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE			
6050 Autorités et personnel _____	5		
6051 Biens, services, marchandises _____	5		
6054 Honoraires et prestations de services _____	5		
6055 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	5		
6058 Défalcatons _____	5		
6059 Remb. et participations à des collec. publiques	5		
6070 Revenus, ventes et prestations diverses _____	5		
6072 Remboursements de tiers _____	5		
		610 – 612 CORPS DE POLICE	
		6100 Autorités et personnel _____	6
		6101 Biens, services, marchandises _____	6
		6104 Honoraires et prestations de services _____	6
		6105 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	6
		6108 Défalcatons _____	6
		6120 Revenus, ventes et prestations diverses _____	6
		6122 Remboursements de tiers _____	6
		6123 Amendes _____	6
		COMPTES PAR NATURE _____	7
		PLAN D'INVESTISSEMENTS	
		PLAN PAR DIRECTION _____	9
		CLEF DE REPARTITION	
		CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION _____	10
		FONDS DE RESERVE	
		SUIVI DES FONDS DE RESERVE _____	11



Renens, le 12 juin 2013

Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2014 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) et des statuts de l'Association, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année au plus tard.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

1. Introduction

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2013 et les comptes 2012.

Il paraît nécessaire de préciser à nouveau que les écarts entre budgets et comptes, enregistrés à ce jour lors de tous les bouclements d'années comptables, vont probablement perdurer.

Ils sont dus, en premier lieu, aux difficultés liées au fonctionnement d'une Association de communes. En effet, le budget pour l'année suivante doit être adopté par le Conseil intercommunal avant la fin du mois de septembre et le Comité de Direction doit l'approuver avant l'été; par

conséquent, les services administratifs sont contraints d'œuvrer à son élaboration dès le début du printemps. En termes de prévision, il est relativement complexe d'imaginer en mars 2013 les dépenses prévues jusqu'en novembre ou décembre 2014.

Mais comme relevé à plusieurs reprises, les écarts entre budgets et comptes sont également liés en partie aux difficultés de recrutement que rencontrent aujourd'hui les corps de police, auxquelles n'échappe bien entendu pas la POL. Ainsi, les nombreuses créations de postes dans tous les corps de police induisent une mobilité professionnelle nouvelle et, corollaire, des départs dans chaque entité.

Ces départs et arrivées ne sont que très rarement simultanés, ce qui induit des vacances de postes permanentes, d'où des économies dans le domaine spécifique des salaires. Si ces dépenses non réalisées se traduisent de façon positive sur le plan financier pour les communes, au moment de l'établissement des comptes, tel n'est malheureusement pas le cas pour l'efficacité du corps de police sur le plan opérationnel.

A préciser encore que la contribution des communes constitue, à l'instar de ces dernières années, la variable d'ajustement et d'équilibrage du budget et des comptes.

D'autre part, les chiffres servant de base au calcul de la clé de répartition intercommunale pour le budget 2014 montrent des variations parfois conséquentes.

Sans surprise, le nombre d'habitants poursuit sa progression, de manière moins sensible toutefois que l'année précédente puisqu'elle n'est que de 0.8% pour l'ensemble du district, avec des différences peu importantes dans les communes. Seule celle de Villars-Ste-Croix enregistre une

diminution de sa population de 20 habitants, soit 2.97%. Pour les autres, l'augmentation varie entre 104 habitants (1.44%) à Crissier et 16 habitants (0.19%) à Bussigny-près-Lausanne.

En ce qui concerne les interventions par commune, comptées de la même manière que pour établir la clé de répartition intercommunale du budget précédent, l'évolution diffère à nouveau sensiblement d'une commune à l'autre, l'augmentation totale au niveau du district étant de 3.38%. De fait, si quatre d'entre elles subissent une augmentation, quatre autres bénéficient par contre d'une diminution. L'augmentation la plus significative concerne Villars-Ste-Croix (27%), alors qu'à l'opposé St-Sulpice enregistre une baisse de 16.8%.

Enfin, la variation du montant du point d'impôt net est également très sensible entre les différentes communes. Pour l'ensemble du district, l'on dénote une légère augmentation de ce montant de 0.8%. Là également, quatre communes enregistrent une augmentation, les quatre autres une diminution. Pour ce qui est de l'augmentation, la palme revient à Chavannes-près-Renens (32.7%), alors que Renens, pour la même période, n'augmente que de 5.6%. Par contre, la diminution la plus importante est constatée à Prilly (20.7%) et la moins conséquente à Crissier (2.1%).

Ces variations se répercutent sur la clé de répartition et, corollaire, sur les montants demandés aux communes. Par rapport au budget 2013, la participation de celles-ci augmente ainsi de 6.88 %. En l'occurrence seule St-Sulpice voit sa contribution baisser légèrement.

2. Evolutions significatives

Les dépenses totales augmentent ainsi de plus de Fr. 1'580'000.-- (7.64%) et devraient atteindre, en 2014, un total de Fr. 22'300'000.-- environ. Cette augmentation s'explique cependant par des éléments inéluctables. En effet, et comme déjà mentionné lors de la présentation du budget 2013, les corps de police communaux doivent adapter leurs effectifs aux nouvelles missions qui leur sont dévolues dans le cadre de la LOPV. A cela viennent s'ajouter d'une part la prise en compte de l'augmentation (3%)

de la contribution des employeurs à la recapitalisation de la Caisse intercommunale de pensions (CIP), prévue dans le cadre du projet de révision du plan de prévoyance, et d'autre part l'augmentation du nombre de primes de fidélité ainsi que de celle des primes d'assurances professionnelles. Pour la POL, ces adaptations se traduisent par une augmentation des charges de personnel de quelque Fr. 818'000.--. Dites charges comprennent également l'écolage des 6 nouveaux aspirants prévus en 2014, la pérennisation des 7 postes d'aspirants actuellement en formation, ainsi que 2.5 postes supplémentaires (1.5 administratif et 1 assistant de sécurité publique).

Autres dépenses incontournables en forte augmentation, en raison du déménagement de l'Association à Prilly, celles des coûts liés aux loyers, à raison de Fr. 205'000.--, aux charges de conciergerie, eau et électricité à raison de Fr. 82'000.--, ainsi qu'à l'amortissement et aux intérêts de l'emprunt pour un montant de Fr. 157'700.--, conformément au préavis n° 05/2012.

Pour le surplus, les charges de fonctionnement n'augmentent finalement que peu, soit de Fr. 280'000.-- environ (1.36%). Deux projets d'études, pour un montant de Fr. 40'000.--, sont ainsi envisagés, liés pour l'un à la mobilité, en prévision des problèmes inhérents à l'accessibilité par le personnel du futur Hôtel de police, et pour l'autre à la communication, dont l'importance n'est plus à relever pour une Association telle que la nôtre. Enfin, l'achat d'un transpalette, nécessaire à la manutention dans le futur Hôtel de police, le réaménagement des postes de ville de Renens et Chavannes-près-Renens, toujours suite au déménagement de la structure, une augmentation du nombre de campagnes de prévention coordonnées (dans le cadre de la LOPV) et des frais de formation supplémentaires pour un assistant de sécurité publique (Académie de police de Savatan) justifient également cette dernière augmentation.

3. Revenus de l'activité et participation des communes

Comme relevé plus haut, les contributions communales sont, dans le cadre de ce budget 2014, nettement orientées à la hausse, ceci pour un total de Fr. 15'266'500.--, en progression de Fr. 983'000.-- par rapport à 2013.

Les revenus propres de l'Association sont également prévus à la hausse, en l'occurrence de quelque Fr. 599'000.--.

Ces derniers revenus, liés à l'activité de l'Association, sont, proportionnellement, très légèrement supérieurs à ce qu'ils étaient dans le budget 2013. Cela étant, avec plus des deux tiers du financement, les communes restent naturellement le principal contributeur de l'Association.

Quant au produit des amendes d'ordre, il est en hausse de quelque Fr. 500'000.--, ceci en fonction du résultat des comptes 2012. Sur ce point, il paraît utile de préciser que les montants prévus sont la conséquence de l'évolution des comportements inadéquats de la part de conducteurs et non de l'augmentation du nombre de collaborateurs affectés aux contrôles du stationnement et de la vitesse.

4. Synthèse

Comme évoqué ci-dessus, ce budget 2014 est donc, par la force des choses, en forte hausse. L'Association veille cependant à limiter ses dépenses au strict nécessaire, mais les coûts liés au déménagement, la recapitalisation de la Caisse de pensions, l'intégration et la création de nouveaux postes de policiers, de façon à permettre à la POL d'assumer ses obligations imposées par l'entrée en vigueur de la LOPV et la signature du contrat d'accréditation, pèsent lourdement sur ses finances et par voie de conséquence sur celles des communes.

Cela dit, les premiers effets de ces engagements de personnel, échelonnés dans le temps, ne se feront sentir réellement que dès 2014, ceci grâce à la politique appliquée en matière de formation, seule à même de compenser les difficultés de recrutement de personnel formé. Ces postes nouvelle-

ment créés sont affectés essentiellement au travail sur le terrain et au contact de la population. Cependant, l'extension des compétences et par là même des obligations à assumer ont nécessité aussi une réflexion sur le suivi administratif, débouchant sur le besoin d'étoffer quelque peu les postes affectés à ce dernier, mais avec une extrême parcimonie.

A relever également que les créations de postes précitées faciliteront la mise en place du projet de réorganisation actuellement en cours visant à répondre à la forte attente des communes en matière de proximité, tout en faisant face aux défis sécuritaires actuels.

Pour le reste, les augmentations de dépenses, faibles au demeurant, n'ont trait qu'à l'activité de l'Association à proprement parler.

En conclusion, la sécurité étant un élément essentiel au bien-être de la population, elle ne doit pas être continuellement à la traîne. L'Association doit se donner les moyens d'améliorer, puis d'assurer le niveau de sécurité attendu et souhaité par les communes membres. Il s'agit de faire face à l'évolution à venir, à l'augmentation des délits et incivilités de tout genre et d'anticiper sur l'énorme potentiel de développement de la région. Cette hausse du budget est donc indispensable pour atteindre ces objectifs, pour bénéficier aussi d'une marge de manœuvre, puis enfin pour atteindre une certaine stabilité lors de l'élaboration des budgets futurs.

5. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Où le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2014 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour l'année 2014.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	6'826'750.00	16'054'627.00	5'796'400.00	14'922'600.00	6'103'695.62	13'340'835.39
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'884'045.00	296'500.00	3'564'300.00	346'500.00	3'391'790.30	402'510.10
610 - 612	CORPS DE POLICE	11'590'332.00	5'950'000.00	11'358'400.00	5'450'000.00	9'950'006.96	5'702'147.39
	TOTALISATION	22'301'127.00	22'301'127.00	20'719'100.00	20'719'100.00	19'445'492.88	19'445'492.88

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	* SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS *	22'301'127.00	22'301'127.00	20'719'100.00	20'719'100.00	19'445'492.88	19'445'492.88
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	6'826'750.00	16'054'627.00	5'796'400.00	14'922'600.00	6'103'695.62	13'340'835.39
6000	Autorités et personnel	3'540'450.00		3'163'300.00		3'248'836.77	
6000.3003.01	Jetons de présence Conseil intercommunal	8'000.00		8'000.00		7'375.00	
6000.3003.02	Indemnités Présidence Comité de Direction	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
6000.3003.03	Jetons de la Commission de gestion	3'000.00		3'000.00		4'325.00	
6000.3011.01 *	Personnel - traitements	2'312'600.00		2'162'500.00		2'216'238.85	
6000.3011.20	Personnel - Traitements apprentis	28'700.00		37'700.00		27'083.35	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	205'850.00		193'000.00		198'300.20	
6000.3040 *	Cotisations Caisse pensions	381'600.00		302'800.00		294'598.50	
6000.3050 *	Assurances de personnes	37'700.00		28'700.00		23'245.45	
6000.3060	Indemnisations et remboursements de frais	23'000.00		23'000.00		21'505.70	
6000.3066	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00		841.80	
6000.3091.01 *	Frais de formation professionnelle	130'000.00		100'000.00		45'303.55	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	300'000.00		200'000.00		302'561.77	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	6'000.00		4'000.00		5'172.05	
6000.3091.04 *	Frais de formation des assistants de police	20'000.00		10'000.00			
6000.3092	Frais de recherche de personnel	28'000.00		28'000.00		45'959.45	
6000.3099.01 *	Charges diverses du personnel	39'000.00		45'600.00		44'446.10	
6000.3099.02	Charges diverses apprentis	3'000.00		3'000.00		2'880.00	
6001	Biens, services, marchandises	1'333'500.00		1'192'000.00		909'691.61	
6001.3101	Imprimés et fournitures de bureau	120'000.00		120'000.00		60'714.93	
6001.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	6'500.00		6'000.00		5'187.75	
6001.3111.01	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	25'000.00		20'000.00		10'793.74	
6001.3111.02	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	250'000.00		259'000.00		195'514.51	
6001.3114 *	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	25'000.00		4'000.00		4'217.71	
6001.3115	Achats de véhicules	215'000.00		215'000.00		216'162.90	
6001.3116	Achats de matériel spécialisé	5'000.00		5'000.00		67'610.25	
6001.3121 *	Achats d'eau	12'000.00		5'000.00			
6001.3123 *	Achats d'électricité	55'000.00		30'000.00		2'630.90	
6001.3124 *	Achats de carburant pour véhicules	70'000.00		79'000.00		59'878.30	
6001.3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	8'000.00		5'000.00		118.60	
6001.3141 *	Aménagement des bâtiments	30'000.00		10'000.00		17.90	
6001.3151 *	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	344'000.00		265'000.00		175'727.12	
6001.3154	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	6'000.00		8'000.00		239.70	
6001.3155 *	Entretien des véhicules	75'000.00		82'000.00		70'471.60	
6001.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	87'000.00		79'000.00		40'405.70	

COMMENTAIRES

- 6000.3011.01 Augmentation due aux promotions, aux annuités et à un 0.5 ETP supplémentaire.
- 6000.3040 Le projet de révision du plan de prévoyance prévoit 3% supplémentaires pour une contribution de recapitalisation de la CIP par les employeurs pendant 17 ans. L'adoption de ces modifications doit avoir lieu lors de l'Assemblée des délégués le 13 juin 2013.
- 6000.3050 Augmentation du taux suite au changement d'assureur. Ce changement s'est avéré nécessaire car pour l'ancien assureur, la POL n'était plus rentable et il s'apprêtait à augmenter fortement ses cotisations.
- 6000.3091.01 Augmentation due aux exigences de formation de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (cours de conduite) et à un montant lié au rachat des frais de formation d'un agent nouvellement formé.
- 6000.3091.02 Ecolage pour 6 aspirants.
- 6000.3091.04 Formation de 2 assistants de sécurité publique à Savatan.
- 6000.3099.01 Différence liée aux primes de fidélité.
- 6001.3114 Augmentation en lien avec l'achat d'un transpalette.
- 6001.3121 Estimation d'une consommation annuelle.
- 6001.3123 Estimation pour une consommation annuelle dans le bâtiment sis à la route des Flumeaux 41.
- 6001.3124 Adaptation selon les comptes 2012.
- 6001.3141 Augmentation en prévision du réaménagement des PV (Renens-Chavannes) et de divers travaux dans le bâtiment à la route des Flumeaux 41.
- 6001.3151 Cette augmentation est en lien avec le changement de prestataire informatique. Toutefois, cette charge est contrebalancée par une diminution des charges dans le compte no 6004.3185.02 "Honoraires informatiques" par la diminution des frais d'infogérance du nouveau prestataire informatique.
- 6001.3155 Adaptation selon les comptes 2012.
- 6001.3156 Augmentation générée par le renouvellement de boucles à induction vieillissantes.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6002	Loyers	882'700.00		595'000.00		429'887.22	
6002.3161.01	Loyers Bussigny	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.02	Loyers et conciergerie Chavannes	4'800.00		13'300.00		25'720.00	
6002.3161.03	Loyers Crissier	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.04	Loyers Ecublens	7'200.00		7'200.00		8'530.00	
6002.3161.05	Loyers et conciergerie Prilly			51'500.00		101'960.00	
6002.3161.06 *	Loyers et conciergerie Renens	7'200.00		92'000.00		193'565.00	
6002.3161.07	Loyers St-Sulpice	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.09 *	Loyers divers	22'000.00		37'000.00		21'768.00	
6002.3161.10	Loyers places de parc employés					33'600.00	
6002.3161.11 *	Loyers Flumeaux 41	700'000.00		350'000.00			
6002.3163.01 *	Locations machines (photocopieurs, programmes, ...)	41'000.00		32'000.00		32'744.22	
6002.3163.02 *	Leasings informatique	88'500.00					
6003	Réceptions et manifestations	40'000.00		28'000.00		20'966.09	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	40'000.00		28'000.00		20'966.09	
6004	Honoraires et prestations de services	791'800.00		749'300.00		662'690.74	
6004.3181	Affranchissements	135'000.00		120'000.00		120'419.95	
6004.3183	Frais bancaires (y.c. comm. encaiss. cartes crédit)	50'000.00		50'000.00		42'378.33	
6004.3185.01	Honoraires prévention & partenariats	5'000.00		5'000.00		450.00	
6004.3185.02 *	Honoraires informatique	140'000.00		236'000.00		210'393.75	
6004.3185.03 *	Honoraires comptabilité	56'000.00		50'000.00		50'000.00	
6004.3186.01 *	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	50'200.00		39'000.00		37'052.05	
6004.3186.02 *	Primes d'assurances véhicules	49'000.00		38'000.00		36'273.40	
6004.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'100.00		1'300.00		978.00	
6004.3189.01 *	Honoraires secrétariat intercommunal			4'000.00			
6004.3189.02 *	Honoraires divers	174'000.00		131'000.00		145'403.60	
6004.3189.03 *	Prévention & Partenariats	31'500.00		25'000.00		19'341.66	
6004.3189.04 *	Honoraires conciergerie	100'000.00		50'000.00			
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	30'200.00		28'000.00		20'946.05	
6005.3192	Taxes sur les véhicules	1'200.00		1'000.00			
6005.3193	Cotisations	24'000.00		22'000.00		20'714.20	
6005.3199	Frais divers	5'000.00		5'000.00		231.85	
6007	Intérêts passifs	17'700.00				103.85	
6007.3210	Intérêts des dettes à court terme					103.85	
6007.3223 *	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	17'700.00					
6008	Amortissements	173'100.00		28'800.00		70'557.54	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	7'300.00		3'000.00		1'280.60	
6008.3312 *	Amort. bâtiments et constructions	84'200.00					
6008.3313 *	Amort. machines, mobilier et véhicules	81'600.00		25'800.00		69'276.94	

COMMENTAIRES

6002.3161.06	Location de 3 garages.
6002.3161.09	Diminution en lien avec la résiliation de baux à loyer suite au déménagement à la route des Flumeaux 41.
6002.3161.11	Loyer annuel.
6002.3163.01	Hausse liée à la location d'imprimantes multifonctions supplémentaires et de containers sécurisés.
6002.3163.02	Cette charge représente l'acquisition du matériel informatique (Data center) lissé sur 5 ans.
6003.3170	Hausse en prévision de l'inauguration des nouveaux locaux de la POL.
6004.3185.02	Diminution liée au changement de prestataire informatique pour l'infogérance. Cette différence est toutefois pondérée par l'augmentation des charges au compte no 6001.3151 "Entretien du mobilier, mach. et équipement tech. de bureau" en lien avec la reprise de certains contrats de maintenance anciennement compris dans les honoraires informatiques du précédent prestataire informatique (Service Informatique de la Ville de Renens).
6004.3185.03	Adaptation de la convention avec le service des Finances de la Ville de Renens en lien avec l'augmentation du volume de travail.
6004.3186.01	Cette augmentation résulte de l'adaptation de diverses assurances en lien avec l'acquisition de matériel informatique et de mobilier liée au déménagement.
6004.3186.02	Montant fluctuant selon la sinistralité des années précédentes et l'évolution du parc à véhicules.
6004.3189.01	Secrétariat assuré par une employée de l'Association. De ce fait, sa rémunération doit légalement se faire par le biais des traitements du personnel.
6004.3189.02	Augmentation en lien avec deux projets d'études pour la mobilité et la communication.
6004.3189.03	Hausse du nombre de participations aux campagnes coordonnées de prévention (VD-POL).
6004.3189.04	Ce montant est une estimation annuelle sur la base de diverses offres reçues.
6007.3223	Intérêts de l'emprunt auprès de Postfinance.
6008.3312	Selon le préavis no 05/2012.
6008.3313	Selon les préavis no 05/2012 déménagement et 3/2009 système contrôle signalisation/Prilly.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6009	Aides et subventions		1'000.00		1'000.00		
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels		1'000.00		1'000.00		
6011	Attribution aux fonds de réserve		16'300.00		11'000.00		740'015.75
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		16'300.00		11'000.00		19'215.75
6011.3819	Attrib. à divers fonds p/fonctionnement / investissements						720'800.00
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		541'000.00		541'000.00		549'091.01
6020.4221	Revenus des comptes courants		10'000.00		10'000.00		9'354.51
6020.4232	Loyers places de parc employés						33'477.00
6020.4354	Ventes d'objets mobiliers usagés		6'000.00		6'000.00		4'250.00
6020.4356	Facturation de services à des tiers		500'000.00		500'000.00		483'624.50
6020.4359	Ventes et prestations diverses		25'000.00		25'000.00		18'385.00
6022	Remboursements de tiers		49'000.00		49'000.00		7'538.30
6022.4361.01	Remboursements de traitements						1'297.50
6022.4362	Remboursements de frais par des tiers						2'901.80
6022.4362.01	Frais de rappel et intérêts		4'000.00		4'000.00		3'339.00
6022.4362.02	Remboursements de frais par des tiers		15'000.00		15'000.00		
6022.4364	Remboursements d'assurances propres		30'000.00		30'000.00		
6024	Autres recettes		16'000.00		16'000.00		15'887.75
6024.4399	Revenus extraordinaires		9'000.00		9'000.00		10'189.85
6024.4419	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		7'000.00		7'000.00		5'697.90
6025	Participations des communes		15'266'527.00		14'283'500.00		12'693'288.54
6025.4521.21	Participation de Bussigny		1'706'492.40		1'634'032.40		1'452'112.21
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'429'557.60		1'261'233.05		1'120'817.38
6025.4521.23	Participation de Crissier		1'947'703.50		1'875'423.55		1'666'628.79
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		2'147'847.70		1'959'696.20		1'741'519.19
6025.4521.25	Participation de Prilly		2'568'898.50		2'542'463.00		2'259'405.36
6025.4521.26	Participation de Renens		4'608'201.10		4'143'643.35		3'682'322.99
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		698'138.30		725'601.80		644'819.06
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		159'687.90		141'406.65		125'663.56
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		182'100.00		33'100.00		75'029.79
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		16'300.00		7'300.00		5'752.85
6028.4819 *	Prélèvement sur fonds pour préavis divers		165'800.00		25'800.00		69'276.94

COMMENTAIRES

6028.4819 Augmentation en lien avec l'amortissement du bâtiment Flumeaux 41 et le mobilier, selon préavis 05/2012.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'884'045.00	296'500.00	3'564'300.00	346'500.00	3'391'790.30	402'510.10
6050	Autorités et personnel	3'599'545.00		3'273'800.00		3'166'828.40	
6050.3011.01 *	Personnel - traitements	2'799'400.00		2'616'100.00		2'561'609.55	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	249'145.00		230'300.00		218'072.90	
6050.3040 *	Cotisations Caisse pensions	461'900.00		366'300.00		335'518.20	
6050.3050 *	Assurances de personnes	45'100.00		34'100.00		26'110.75	
6050.3060	Indemnisations et remboursements de frais	6'000.00		6'000.00		3'338.45	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	38'000.00		21'000.00		22'178.55	
6051	Biens, services, marchandises	74'500.00		62'500.00		54'618.95	
6051.3114 *	Achats horodateurs	20'000.00		15'000.00		12'000.00	
6051.3123	Achats d'électricité (horodateurs)	500.00		500.00		439.90	
6051.3143 *	Signalisation routière mobile	42'000.00		35'000.00		35'053.30	
6051.3156	Entretien du matériel spécialisé	12'000.00		12'000.00		7'125.75	
6054	Honoraires et prestations de services	196'000.00		214'000.00		154'885.20	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	180'000.00		200'000.00		141'139.50	
6054.3187 *	Emoluments SAN - Requêtes OBV	16'000.00		14'000.00		13'745.70	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	1'000.00		1'000.00			
6055.3199	Frais divers	1'000.00		1'000.00			
6058	Défalcations	5'000.00		5'000.00		2'785.75	
6058.3301	Défalcations et annulations de frais	5'000.00		5'000.00		2'785.75	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	8'000.00		8'000.00		12'672.00	
6059.3511	Remboursement émoluments documents d'identité	8'000.00		8'000.00		12'672.00	
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		282'500.00		332'500.00		292'701.20
6070.4311	Emoluments de chancellerie		3'000.00		3'000.00		450.00
6070.4312.01	Emoluments divers		110'000.00		100'000.00		107'921.00
6070.4312.02	Emoluments de surveillance des étab. publics		70'000.00		70'000.00		68'750.00
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		2'500.00		2'500.00		1'210.00
6070.4312.04	Emoluments commerce d'occasion		1'000.00		1'000.00		1'150.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		15'000.00		15'000.00		17'100.00
6070.4312.06	Emoluments autorisations de manifestations		10'000.00		10'000.00		8'360.00
6070.4356 *	Facturation de services à des tiers		51'000.00		111'000.00		87'700.20
6070.4359	Ventes et prestations diverses		20'000.00		20'000.00		60.00
6072	Remboursements de tiers		14'000.00		14'000.00		109'808.90
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		14'000.00		14'000.00		96'927.80
6072.4361.40	Personnel - remboursements maladie						12'791.10
6072.4362	Remboursements de frais par des tiers						90.00

COMMENTAIRES

6050.3011.01	Différence due aux annuités et aux augmentations.
6050.3040	Se référer au commentaire du compte no 6000.3040.
6050.3050	Se référer au commentaire du compte no 6000.3050.
6050.3099	Augmentation liée aux primes de fidélité.
6051.3114	Achat d'un nouveau horodateur (grand modèle) pour une commune de l'Association ainsi que d'un petit en remplacement d'un appareil de 15 ans d'âge.
6051.3143	Acquisition de signalisation lumineuse spécialisée pour les véhicules d'intervention.
6054.3184	Adaptation selon les comptes 2012.
6054.3187	Adaptation selon les comptes 2012.
6070.4356	Baisse en lien direct avec la diminution des activités effectuées par la POL au profit de la Ville de Renens, selon la nouvelle convention.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	11'590'332.00	5'950'000.00	11'358'400.00	5'450'000.00	9'950'006.96	5'702'147.39
6100	Autorités et personnel	11'304'032.00		11'043'100.00		9'616'526.43	
6100.3011.01 *	Personnel - traitements	8'474'820.00		8'600'000.00		7'398'729.80	
6100.3011.25 *	Personnel - traitements aspirants de police	320'700.00		208'000.00		284'000.10	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	782'802.00		773'700.00		671'896.50	
6100.3040 *	Cotisations Caisse pensions	1'451'260.00		1'230'900.00		1'036'579.70	
6100.3050 *	Assurances de personnes	141'650.00		114'300.00		84'231.75	
6100.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	32'000.00		26'000.00		30'228.55	
6100.3069 *	Indemnités et entraînements des chiens de police	31'800.00		28'200.00		22'950.00	
6100.3093	Frais sanitaires (vaccinations, visites sanitaires)	10'000.00		10'000.00		5'009.43	
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	59'000.00		52'000.00		82'900.60	
6101	Biens, services, marchandises	223'000.00		258'000.00		284'726.68	
6101.3114 *	Achats d'habillement	72'000.00		63'000.00		82'857.90	
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	128'000.00		172'000.00		176'583.83	
6101.3139	Achats d'autres marchandises	10'000.00		10'000.00		13'679.80	
6101.3156	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	13'000.00		13'000.00		11'605.15	
6104	Honoraires et prestations de services	56'300.00		50'300.00		45'596.85	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	56'000.00		50'000.00		45'456.85	
6104.3185	Honoraires divers	300.00		300.00		140.00	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	3'000.00		3'000.00		1'470.50	
6105.3199	Frais divers	3'000.00		3'000.00		1'470.50	
6108	Défalcations	4'000.00		4'000.00		1'686.50	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	4'000.00		4'000.00		1'686.50	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		577'000.00		577'000.00		594'236.00
6120.4272	Horodateurs et taxes de parage		450'000.00		450'000.00		457'741.00
6120.4354	Ventes d'objets mobiliers usagés						1'230.00
6120.4356	Facturation de services à des tiers		126'000.00		126'000.00		128'000.00
6120.4359	Ventes et prestations diverses		1'000.00		1'000.00		7'265.00
6122	Remboursements de tiers		173'000.00		173'000.00		194'341.30
6122.4361.30	Personnel - remboursements accidents		100'000.00		100'000.00		134'782.35
6122.4361.40	Personnel - remboursements maladie						15'754.50
6122.4362	Remboursements de frais par des tiers		58'000.00		58'000.00		43'410.00
6122.4363	Remboursements dommages causés par tiers		15'000.00		15'000.00		
6122.4364	Remboursements d'assurances propres						394.45
6123	Amendes		5'200'000.00		4'700'000.00		4'913'570.09
6123.4370 *	Produit des amendes		5'200'000.00		4'700'000.00		4'913'570.09

COMMENTAIRES

- 6100.3011.01 Diminution due au transfert de 6 postes vacants en 2013, en faveur de la formation d'aspirants pour la volée 2014 - 2015.
- 6100.3011.25 6 aspirants budgétés contre 4 en 2013.
- 6100.3040 Se référer au commentaire du compte no 6000.3040.
- 6100.3050 Se référer au commentaire du compte no 6000.3050.
- 6100.3060 Augmentation en lien avec les frais de repas des aspirants supplémentaires.
- 6100.3069 2 chiots ont été acquis en prévision de la mise en retraite de leurs prédécesseurs et un nouveau chiot pour un poste de conducteur repourvu.
- 6100.3099 Poste de charges fluctuant en fonction des primes de fidélité.
- 6101.3114 Augmentation du nombre d'aspirants à équiper.
- 6101.3116 L'acquisition de matériel spécialisé en vue d'uniformiser celui-ci suite à la fusion des 7 corps de police, tant dans les véhicules que pour l'équipement personnel, touche à sa fin.
- 6104.3182 Ce montant est une estimation qui se base essentiellement sur les frais de téléphonie fixe qui nous sont refacturés par la Ville de Renens.
- 6123.4370 Adaptation selon les comptes 2012.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	22'301'127.00		20'719'100.00		19'445'492.88	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	18'444'027.00		17'480'200.00		16'032'191.60	
300	Autorités et Conseil	20'000.00		20'000.00		20'700.00	
301	Personnel adm. et exploitation	13'936'220.00		13'624'300.00		12'487'661.65	
303	Assurances sociales	1'237'797.00		1'197'000.00		1'088'269.60	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	2'294'760.00		1'900'000.00		1'666'696.40	
305	Assurance maladie & accidents	224'450.00		177'100.00		133'587.95	
306	Indemnités et remboursements de frais	97'800.00		88'200.00		78'864.50	
309	Autres charges du personnel	633'000.00		473'600.00		556'411.50	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'632'000.00		3'181'100.00		2'585'479.89	
310	Imprimés et fournitures de bureau	126'500.00		126'000.00		65'902.68	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	740'000.00		753'000.00		765'740.84	
312	Achats d'énergie et de combustibles	137'500.00		114'500.00		62'949.10	
313	Autres fournitures et marchandises	18'000.00		15'000.00		13'798.40	
314	Entretien immeubles et signalisation	72'000.00		45'000.00		35'071.20	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	537'000.00		459'000.00		305'575.02	
316	Loyers et leasings	882'700.00		595'000.00		429'887.22	
317	Réceptions et manifestations	40'000.00		28'000.00		20'966.09	
318	Honoraires et prestations de service	1'044'100.00		1'013'600.00		863'172.79	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	34'200.00		32'000.00		22'416.55	
32	INTERETS PASSIFS	17'700.00				103.85	
321	Intérêts des dettes à court terme					103.85	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	17'700.00					
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	182'100.00		37'800.00		75'029.79	
330	Amortissements + Défalcatons	16'300.00		12'000.00		5'752.85	
331	Amortissements	165'800.00		25'800.00		69'276.94	
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	8'000.00		8'000.00		12'672.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	8'000.00		8'000.00		12'672.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'000.00		1'000.00			
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00			
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	16'300.00		11'000.00		740'015.75	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	16'300.00		11'000.00		19'215.75	
381	Attrib. aux financements spéciaux					720'800.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		22'301'127.00		20'719'100.00		19'445'492.88
42	REVENUS DU PATRIMOINE		460'000.00		460'000.00		500'572.51
422	Revenus capitaux patrimoine financier		10'000.00		10'000.00		9'354.51
423	Revenus immeubles patrimoine financier						33'477.00
427	Revenus horodateurs et parcage		450'000.00		450'000.00		457'741.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		6'385'500.00		5'935'500.00		6'170'904.14
431	Emoluments		211'500.00		201'500.00		204'941.00
435	Ventes et prestations service		729'000.00		789'000.00		730'514.70
436	Remboursement de tiers		236'000.00		236'000.00		311'688.50
437	Amendes		5'200'000.00		4'700'000.00		4'913'570.09
439	Autres recettes		9'000.00		9'000.00		10'189.85
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		7'000.00		7'000.00		5'697.90
441	Part à des recettes cantonales		7'000.00		7'000.00		5'697.90
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		15'266'527.00		14'283'500.00		12'693'288.54
452	Participations de communes		15'486'527.00		14'283'500.00		12'693'288.54
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		182'100.00		33'100.00		75'029.79
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		16'300.00		7'300.00		5'752.85
481	Prélèvements sur financements spéciaux		165'800.00		25'800.00		69'276.94

PLAN D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Préavis no	Montants
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***		1'270'600.00
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION		770'600.00
6001	Biens, services, marchandises		350'000.00
6001.5060.xxx	Centrale de gestion des crises		200'000.00
6001.5060.xxx	Acquisition de bornes d'appel interactives pour les postes de ville		150'000.00
6004	Prévention & Partenariats		25'800.00
6004.5060.100	Renouvellement des installations et systèmes de contrôle de la signalisation lumineuse (solde de l'investissement débuté en 2009)	03/2009	25'800.00
6004	Honoraires		200'000.00
6004.5060.xxx	Pilotage du projet de réorganisation structurelle de la Police de l'Ouest lausannois (mise en oeuvre d'une police de proximité efficiente)		200'000.00
6029	Locaux		194'800.00
6029.5060.102	Déménagement de la POL à la Rte des Flumeaux 41 à Prilly - Mobilier (solde de l'investissement débuté en 2013)	05/2012	194'800.00
610 - 612	CORPS DE POLICE		500'000.00
6101	Biens, services, marchandises		500'000.00
6101.5060.xxx	Equipement nécessaire au maintien de l'ordre SO/MO		500'000.00

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2014

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
---------	----------	-----------	----------	----------	--------	--------	------------	-------------------	--------

Point d'impôt net 2012	278'176	254'925	272'903	345'727	355'173	634'707	181'063	18'265	2'340'939
Point d'impôt net en %	11.88%	10.89%	11.66%	14.77%	15.17%	27.11%	7.73%	0.78%	100.00%

Habitants 2012	8'104	6'995	7'318	11'499	11'522	20'162	3'301	652	69553
Population en %	11.652%	10.057%	10.521%	16.533%	16.566%	28.988%	4.746%	0.937%	100.00%

Interventions 2012	1384	1119	2066	1488	2387	4395	569	183	13591
Interventions en %	10.183%	8.233%	15.201%	10.948%	17.563%	32.338%	4.187%	1.346%	100.00%

Moyenne111	11.24%	9.73%	12.46%	14.08%	16.43%	29.48%	5.56%	1.02%	
Moyenne 011	10.92%	9.15%	12.86%	13.74%	17.06%	30.66%	4.47%	1.14%	
Minimas	10.92%	9.15%	12.46%	13.74%	16.43%	29.48%	4.47%	1.02%	

Moyenne optimale	11.18%	9.36%	12.76%	14.07%	16.83%	30.18%	4.57%	1.05%	100.00%
-------------------------	---------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	----------------

FONDS DE RESERVE

Compte	Désignation	Solde au 01.01.2013	Mouvements budgétés en 2013		Solde estimé au 31.12.2013	Mouvements budgétés en 2014		Solde estimé au 31.12.2014
			Attribution	Prélèvement		Attribution	Prélèvement	
928	FONDS DE RESERVE	1'317'534.04	11'000.00	713'900.00	614'634.04	16'300.00	182'100.00	448'834.04
9282	Fonds de réserve	1'317'534.04	11'000.00	713'900.00	614'634.04	16'300.00	182'100.00	448'834.04
9282.01	Débiteurs douteux	16'628.50	11'000.00	7'300.00	20'328.50	16'300.00	16'300.00	20'328.50
9282.02	Fonds pour préavis no 3/2009	73'162.10		25'800.00	47'362.10		25'800.00	21'562.10
9282.04	Fonds pour préavis 3/2010 (Polycom)	26'943.44			26'943.44			26'943.44
9282.05	Fonds pour déménagement	400'000.00		400'000.00	-			-
9282.06	Fonds pour honoraires Shake Consulting	80'000.00			80'000.00			80'000.00
9282.07	Fonds des crédits complémentaires	140'800.00		140'800.00	-			-
9282.08	Fonds p/équipement du SO/MO (service d'ordre/Maintien ordre)	300'000.00			300'000.00			300'000.00
9282.09	Fonds pour amortissement aménagement locaux	280'000.00		140'000.00	140'000.00		140'000.00	-